

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Grâce à la péréquation, quelque 2,195 millions de dollars sont transférés en 1976-1977, tandis que moins de 100 millions de dollars le seront en vertu de la loi sur les subventions au développement régional. De fait, ce programme sera réduit de quelque 10 p. 100, d'après les prévisions budgétaires déposées l'autre jour. Si l'on tient compte de la hausse globale des dépenses, cela veut dire une réduction totale de 15 à 20 p. 100.

L'histoire des relations et des ententes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le domaine de la fiscalité me paraît des plus tortueuses. Comme le signalait le rapport Rogers, depuis 1869 le gouvernement fédéral a fait diverses tentatives pour répartir équitablement ses transferts entre les provinces, afin d'aider surtout les provinces de l'Est, qui ont peine à suivre les autres provinces dans leurs programmes de dépenses.

Presque chaque année, on assiste à des menaces, des plaintes et des revendications. Certaines provinces exigent de nouvelles conditions, menacent de se séparer du reste du pays et crient à l'impérialisme. Tout cela prouve une chose: c'est que certaines provinces et régions ont rarement reçu leur juste part. Ainsi, avant son adhésion à la Confédération, la Nouvelle-Écosse dépensait \$664,000. Après avoir dû céder au gouvernement fédéral les rentrées provenant des droits de douane et de la taxe d'accise, ses recettes totales n'étaient plus que de \$107,000.

Bien souvent, le drame des provinces des Maritimes, c'est qu'elles ne recevaient pas assez d'argent alors que les provinces situées au centre du Canada parvenaient à réaliser des bénéfices parce que, étant donné leur situation privilégiée, elles étaient parvenues à établir une base industrielle protégée par le régime tarifaire. Dans le rapport qu'elle a publié en 1926, la Commission royale d'enquête sur les revendications des provinces maritimes a dit que les subventions accordées par le gouvernement fédéral à ces provinces avant 1907 étaient insuffisantes, et qu'elles le demeuraient, malgré les importants rajustements fiscaux effectués cette année-là.

Le problème qui doit retenir notre attention, en plus des complexités de ce bill, est de savoir si les accords qu'on nous présente et que les provinces ont acceptés généralement en décembre, peuvent parer à la multiplication des disparités actuelles. Lorsque nous examinons la situation des cinq provinces de l'Est en particulier et la hausse du taux de chômage qui s'est produite ces derniers mois, nous ne pouvons avoir confiance dans l'accord proposé et dans les services qui seront assurés conformément à cet accord. Nous voulons être certains que la formule et la structure qui nous sont présentées ne seront pas rigides au point de nous empêcher de prendre des mesures pour éliminer les inégalités de revenu, combattre le chômage et réagir aux situations qui risqueraient de modifier les revenus actuels ou d'entraîner, en fait, une diminution des revenus ou une hausse excessive des coûts dans le cadre de certains programmes en vigueur dans les provinces moins nanties.

L'autre point qui m'inquiète, c'est que, malgré les négociations qui se sont poursuivies pendant une bonne partie de l'an dernier, aucun engagement précis n'a été pris quant au service qui sera offert et qu'on ait accordé peu d'attention aux consé-

quences de certains services dans les régions présentant des disparités économiques et sociales marquées.

Comme je le disais au début de mes remarques, une des difficultés que nous avons eues par le passé fut l'attitude négative de ce gouvernement dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Ce n'est pas là un fait isolé. Cette attitude a contribué à aggraver l'incompréhension entre les diverses régions du pays. Lorsque nous examinons l'état actuel de la confédération canadienne, nous ne pouvons nous sentir à l'aise ni avoir confiance. Ce qui me dérange le plus, c'est que des malentendus, des incompréhensions, de la confusion et oui, même de l'anxiété, opposent plusieurs régions du pays entre elles.

Qu'est-ce qui a provoqué ces malentendus? C'est sûrement le fait qu'à certaines reprises, le gouvernement, en tentant de résoudre ses propres problèmes, a accentué certaines craintes, certains malentendus et certaines anxiétés. Nous en avons assez du climat d'affrontement qui préside aux relations fédérales-provinciales, des mesures unilatérales susceptibles de saper la confiance des provinces et de leurs habitants à l'égard non seulement du gouvernement fédéral mais du régime fédéral proprement dit. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut connaître à fond nos besoins essentiels, non seulement ceux des localités où nous vivons personnellement, mais dans un sens plus large. Nous voulons tous connaître les divers besoins des régions du Canada.

Nous devons en outre nous faire une idée de la valeur de l'autre. Nous passons tant de temps à nous lamenter et à prendre connaissance des problèmes qui surgissent dans d'autres régions du pays que nous oublions que dans cette expérience unique qu'est la Confédération canadienne, nous avons tous participé à l'édification de cette entreprise nationale unique en son genre. Il importe au plus haut point que nous découvriions les ressources des diverses régions et provinces du Canada et que nous montrions comment nous pouvons améliorer le sort de chacune afin que la Confédération en soit plus forte.

Je suppose qu'en dernier ressort, c'est aux députés surtout qu'incombe cette tâche. C'est aux députés de tous les partis de se rendre compte qu'il représente individuellement et collectivement la vaste gamme des opinions et aspirations des Canadiens. Si nous ne pouvons pas nous en imprégner au cours des prochaines années, si nous ne pouvons pas tenir de franches discussions comme cela a été particulièrement le cas avant la présentation de ce bill, nous ne ferons pas grand-chose pour imprimer un nouvel élan de vigueur et de renouveau à la Confédération qui nous a bien servi depuis 109 ans. Certes, le régime confédératif peut nous servir mieux encore si nous savons en déceler les faiblesses et en corriger les lacunes.

Même si le ministre des Finances est absent ce soir, j'espère qu'il prêtera une attention toute particulière aux suggestions du chef de l'opposition (M. Clark) et du député de Kingston et les îles (M^{lle} Macdonald) qui ont suggéré de ne pas se contenter de saisir la Chambre des améliorations ou des changements en matière de relations fédérales-provinciales avant de passer à l'action. Ce genre d'attitude renforcera et améliorera beaucoup le gouvernement. La population canadienne aura assurément l'impression d'avoir été mieux servie.